

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2014

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité sans observation.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- ✓ **Service Territorial d'Aménagement du Centre (STA) et réfection voirie allée du château :** La réfection du revêtement bitumeux jusqu'au centre bourg fait l'objet d'une programmation sur 2015.
- ✓ **Convention mise à disposition salles communales et « Les Fripons » :** Une convention de mise à disposition de la petite salle polyvalente a été signée avec l'association.
- ✓ **Réunion intercommunautaire sur la mutualisation :** Des réunions d'échange sont programmées mardi 16 septembre à Sainte Maure de Touraine.
- ✓ **SAFER et convention de mise à disposition :** Une demande de convention de mise à disposition de plusieurs parcelles sur la commune va être formulée auprès de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural au profit d'agriculteurs villeperdusiens, à savoir : la parcelle référencée ZR n°5 (au Buisson Bertin) appartenant à la commune et la parcelle référencée ZM n°21 (aux Martineaux) appartenant au Centre Communal d'Action Sociale de la commune.
- ✓ **Rue de la Fosse Carrée et sens unique :** La signalisation du sens interdit semble peu visible, ce point va être étudié.
- ✓ **Haie rue des Champs Gibert endommagée :** La remise en état de la haie rue des Champs Gibert heurtée par un véhicule va être faite courant décembre.
- ✓ **Devis dorures du monument aux morts :** Un devis pour la rénovation des dorures du monument aux morts est en attente.

Réunions :

- ✓ **Syndicat de l'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) :** La prochaine réunion de ce syndicat se tiendra à Thilouze le mardi 16 décembre.
- ✓ **Transports scolaires lycée Jean Monnet et Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS) :** Le syndicat, favorable à la demande de la commune de desserte supplémentaire, a établi un chiffrage de liaison Thilouze-Villeperdue à hauteur de 844 km par an et l'a soumis au Conseil Général. Il n'est toutefois pas possible de rétablir la desserte de Monts supprimée en début d'année et qui permettait de rejoindre la liaison TER. Pour la rentrée 2015, un système d'inscription en ligne va être mis en place (en doublon avec l'inscription version papier dans un premier temps).
- ✓ **Commission sport et culture intercommunale :** La discussion autour des subventions à attribuer aux manifestations dites d'intérêt communautaire reste d'actualité. Une règle accordant 15 % du

montant de la manifestation avec un plafond de 5000 € sera soumise au bureau communautaire pour décision.

✓ **Syndicat de collègue :** Une visite du collège a été initiée pour les délégués de ce syndicat le 28 novembre dernier.

Intercommunalité

✓ **Service commun pour l'instruction des dossiers d'urbanisme :** M. le Maire rappelle le contexte de la loi ALUR qui désengage les services de l'Etat dans l'instruction des autorisations des sols pour les communes dotées d'un document d'urbanisme. Ainsi, la Communauté de Communes a étudié la possibilité de mettre en place un service commun pour parer à ce désengagement de l'Etat. Pour optimiser la mise en place d'un tel service, le rapprochement avec la Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI) et celle du Ridellois a été envisagé. Ce service serait situé au sein des locaux de la CCVI, chef de file de ce projet, avec la création de 5 postes d'instructeurs et d'un chef de service. Le coût global de fonctionnement s'élèverait à 26 461 € par an à répartir entre la CCSMT à hauteur de 70 % et les communes adhérentes à ce service pour les 30 % restants ; ce qui représente un coût annuel au départ, de 1319 € pour Villeperdue. La commune restera le lieu d'enregistrement et d'informations. Villeperdue, dotée d'un Plan Local d'Urbanisme, est concernée dès le 1^{er} juillet 2015 par le désengagement de l'Etat. Les élus décident à l'unanimité d'adhérer à ce service commun intercommunal.

LGV

✓ **Travaux connexes et conventions communes/COSEA :** M. le Maire rappelle le contexte de ces travaux liés au chantier de la LGV SEA dont la maîtrise d'ouvrage incombe aux communes. Il rappelle que la Commission d'Aménagement Foncier en place concerne Sorigny, Saint-Epain et Villeperdue. Les élus acceptent à l'unanimité la convention de financement liant COSEA aux communes de Sorigny, Saint-Epain et Villeperdue fixant les modalités de cette participation financière tout en spécifiant que dans le cas où les coûts seraient plus élevés ils seraient pris en charge par COSEA. Ils acceptent aussi à l'unanimité la convention constitutive d'un groupement de commandes entre les trois mêmes communes et désignent un membre titulaire, Roland MARIAU et un membre suppléant, Xavier GAUTHIER pour faire partie de la Commission d'Appel d'Offres liée à ce groupement de commandes.

SIEIL

✓ **Modifications des statuts de ce Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire :** Des évolutions statutaires afin de permettre l'adhésion des groupements de collectivités aux compétences à la carte de ce syndicat, d'entériner la compétence « bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides » et de prendre la compétence « communications électroniques » complète sont nécessaires. Les élus acceptent à l'unanimité ces modifications statutaires.

✓ **Syndicat et réforme territoriale :** M. le Maire informe les élus de l'éventualité de la suppression des syndicats départementaux d'énergie dans le cadre de la réforme territoriale en cours. Sur l'interpellation du SIEIL, les élus acceptent à l'unanimité d'envoyer un courrier de soutien pour la non-suppression aux parlementaires locaux.

✓ **Groupement d'achat d'énergie :** M. le Maire rappelle que dans le cadre de la fin des tarifs règlementés de vente en électricité et en gaz, le SIEIL propose un groupement d'achat d'énergie afin de répondre à l'obligation pour les personnes morales de mise en concurrence des fournisseurs. L'échéance pour adhérer à ce groupement de commande pour l'électricité étant au 31 mai 2015 et la commune n'étant concernée que pour cette énergie, les élus se donnent le temps de la réflexion sur ce dossier.

Personnel communal

- ✓ **Compte épargne temps** : M. le Maire informe les élus que le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion 37 a donné un avis favorable à 11 voix pour et 2 abstentions pour le projet du compte épargne temps ouvert aux agents de la commune. Ainsi, les élus décident à l'unanimité la mise en place de ce dispositif à compter du 1^{er} janvier 2015 avec les modalités arrêtées précédemment, à savoir : pour l'utilisation des jours de congés non pris, le cumul à hauteur de 60 jours maximum des congés à condition de prendre a minima 20 jours par an.
- ✓ **Recrutement d'un adjoint technique** : M. le Maire informe les élus qu'à l'issue des entrevues avec 7 candidats, 2 d'entre eux avaient un profil en adéquation avec le poste. M. Bruno VILLEMONT qui offre des compétences en électricité et en encadrement a finalement été retenu. Il sera recruté à compter du 5 janvier en contrat dans un premier temps, pourra être embauché en qualité de stagiaire de la fonction publique pour un an par la suite avant d'être éventuellement titularisé. Il travaillera en double avec M. Alain LEROUX jusqu'à la mise à la retraite de ce dernier.
- ✓ **Remplacement d'un CUI-CAE** : Le Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi d'un agent de ménage arrive à son terme le 31 décembre prochain. Le titulaire de ce contrat n'a pas souhaité, en accord avec la municipalité, le renouveler. Un nouveau contrat similaire va être signé avec une personne de Sainte Catherine de Fierbois à compter du 5 janvier 2015.

Assainissement

Résultats 2014 : M. le Maire fait le point sur les résultats de gestion de 2014 à ce jour pour une meilleure vision du budget à venir et des décisions à prendre.

Amortissement station d'épuration : M. le Maire informe les élus que l'amortissement de la station d'épuration impactera le budget assainissement fortement et nécessite d'affiner son étude.

Redevance 2015 : Au vu du projet de budget et des nouvelles dépenses liées à la station d'épuration, les élus décident d'augmenter la part forfaitaire de la redevance assainissement à 80,00 € (rappel : 74,00 € pour 2013 et 76,80 € pour 2014) et la part variable applicable sur les consommations à 1,400 € (rappel : 1,000 € en 2013 et 1,038 € pour 2014).

Travaux communaux

- ✓ **Salle du conseil municipal** : Reste à l'étude la pose de pièges à son et les stores seront posés courant janvier 2015.
- ✓ **Logements Locatifs 1 (impasse du vieux bourg) et DETR** : Suite à la réception du dossier constitué par le PACT 37 de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 (DETR) pour la réhabilitation de la 1^{ère} tranche, les élus décident à l'unanimité de solliciter cette subvention au taux le plus élevé soit 60 000 € sur un coût global de 184 551,60 €HT (soit 37,5 %).
- ✓ **Accessibilité** : Gérard LEGRAND informe les élus qu'un tableau récapitulatif des bâtiments communaux nécessitant une mise à jour de diagnostic et l'apport de conseils techniques a été adressé à la Communauté de Communes.

Cimetière

- ✓ **Caveau provisoire** : M. le Maire explique aux élus que le caveau provisoire initial a été supprimé lors de la création de l'espace cinéraire. Or, la loi oblige les communes à avoir un tel caveau. Un devis de 918 €TTC présenté aux élus est accepté à l'unanimité.

- ✓ **Tarifs de dépôt en caveau provisoire et modification du règlement** : Les élus souhaitent connaître la pratique environnante avant de décider des tarifs. Ce point sera traité lors d'un prochain conseil.
- ✓ **Droit de superposition des concessions perpétuelles** : M. le Maire rappelle que les concessions perpétuelles ne sont plus autorisées, toutefois un droit de superposition doit être défini pour celles déjà existantes. Les élus décident à l'unanimité d'instaurer un droit de superposition pour les concessions perpétuelles de 100 €.

Budget-Finances

- ✓ **Régularisations budgétaires** : Les élus acceptent à l'unanimité les régularisations budgétaires liées essentiellement aux amortissements 2014 du budget assainissement.
- ✓ **Tarifs des salles communales** : Les élus décident, à l'unanimité, une augmentation de 2% avec un arrondi à l'euro supérieur sur les tarifs des salles communales mises à la location.
- ✓ **Charges locatives** : Les élus décident, à l'unanimité, une augmentation de 2 % pour les charges locatives pour les logements communaux mis à la location.

Bulletin communal

- ✓ **Choix de l'imprimeur et couverture** : 5 devis ont été reçus pour l'édition du prochain bulletin communal. Des exemples d'édition papier vont être demandés aux 2 imprimeurs les mieux-disants pour finaliser ce choix. Des idées pour la future couverture du bulletin sont avancées, le choix définitif sera arrêté par la commission afférente.

Dates à retenir

- Réunion sur la mutualisation CCSMT **Mardi 16 décembre** – de 14h00 à 17h00 – Mairie de Ste Maure
- Réunion Projet éducatif de Territoire **Mardi 16 décembre** à 18h00 – Mairie
- Réunion SAVI **Mardi 16 décembre** à 18h30 – Salle de la Baronne à Thilouze
- Repas de Noël à la cantine **Jeudi 18 décembre** - rendez-vous à 11h00 pour les volontaires sur place
- Repas du personnel **Vendredi 19 décembre** à 20h00 - Auberge Jeanne d'Arc
à Ste Catherine de Fierbois
- Distribution colis de Noël – CCAS **Samedi 20 décembre** à 9h30 – Mairie
- Distribution des sacs poubelle **Samedi 10 janvier** de 9h00 à 12h00 – Mairie
- Cérémonie des vœux **Samedi 17 janvier**
Vendredi 16 janvier à 19h00 – salle « Les Albizzias »
(Séance de tartinage dès 17h00)
- Prochains CM **Vendredi 30 janvier** - à 20h00 – Mairie
27 mars – 24 avril – 29 mai – 3 juillet

Questions diverses

1. Eau potable et rapport du commissaire-enquêteur : M. le Maire informe les élus que le commissaire-enquêteur, suite à l'enquête publique relative au forage du bourg, a rendu son rapport avec un avis favorable. Un seul point sensible est à noter : la station-service du centre bourg qui doit être mise aux normes.

2. Achat-vente terrains M. d'ESPOUS et indemnité d'éviction : M. le Maire rappelle aux élus les 2 transactions en cours avec M. d'ESPOUS et rapporte les propositions des domaines pour :

- a. le chemin dit « de la Richardière », un prix de cession arrêté à 225 € calculé sur la base de 1500 €/ha, la surface de ce chemin étant estimée à 1 500 m²,

- b. le terrain de la lagune, un prix de cession arrêté à 1584 € calculé sur la base de 3000 €/ha, la surface à acquérir étant de 5 280 m².

Une indemnité d'éviction sera calculée sur la base de la convention relative à l'indemnisation des exploitants agricoles évincés lors d'acquisitions immobilières par toutes les collectivités et organismes tenus de solliciter l'avis du Service des Domaines en date du 27 août 2013.

Les élus votent à l'unanimité ces 3 propositions.

3. Commissions intercommunales : Aucun délégué n'ayant été désigné pour la commission tourisme intercommunale, Nathalie NOMINE et Sandrine BLANCHET souhaitent en faire partie. Par ailleurs, Xavier GAUTHIER souhaite intégrer la commission urbanisme intercommunale.

4. Rue du Carroi du Vignau : Sandrine BLANCHET relate la vitesse excessive constatée sur cette route. La pose de ralentisseurs va être étudiée. Il est noté également que les accotements sont endommagés.

5. Abri-bus rue du Carroi du Vignau : Cécile ROY-BOUVELOUP demande où en est la demande faite auprès du CG37. Aucune réponse n'a été formulée au courrier transmis. Une relance va être faite.

6. Desserte bus au CG37 : M. le Maire informe les élus que la desserte actuelle des bus, notamment scolaires, est en discussion au sein du CG37 et pourrait évoluer à l'avenir.

La secrétaire de séance